

### Relations culturelles

Il semblerait y avoir beaucoup de place pour des échanges culturels plus nombreux avec l'Amérique latine, que ce soit par des accords culturels avec un ou plusieurs pays, si cela est réalisable, ou par des arrangements moins officiels au niveau des gouvernements ou à celui des institutions. Des échanges culturels accrus bénéficieraient tant au Canada qu'aux pays latino-américains, non seulement en ce qui concerne le théâtre et les arts d'interprétation, mais aussi dans des disciplines telles que les sciences pures et appliquées et les sciences sociales.

### Déplacements des personnes

On se demande de façon générale, quelles mesures pourraient être prises pour faciliter le mouvement des personnes entre le Canada et l'Amérique latine et quelles sont les possibilités de coopération en matière de publicité touristique.

### Information

On se demande aussi s'il y aurait lieu d'envisager une nouvelle initiative gouvernementale dans le domaine de l'information ou s'il existe d'autres moyens d'accroître les échanges de renseignements entre les pays d'Amérique latine et le Canada.

### Représentation officielle du Canada en Amérique latine

L'équipe spéciale constate également que, même si le Canada est représenté dans quatorze des vingt pays d'Amérique latine, la représentation actuelle des missions canadiennes dans chacun de ces pays est réduite au minimum. Si l'on veut vraiment créer des liens plus étroits avec l'Amérique latine, il sera sans doute nécessaire de prendre les mesures voulues pour renforcer la représentation officielle du Canada dans la région et, en outre, d'examiner attentivement les besoins des missions en matière de services, afin qu'elles puissent appuyer efficacement les activités du gouvernement canadien.

### Contribution de personnes et de groupes non gouvernementaux à la formulation des politiques

On signale de nouveau qu'avant de procéder à la révision de sa politique envers l'Amérique latine, le gouvernement aimerait consulter, dans la mesure du possible, les groupes et personnes intéressés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Parlement. Les mesures y relatives sont d'ailleurs indiquées à la page 5 du présent rapport. Ce dernier a été rédigé, déposé au Parlement et rendu public en vue de permettre aux députés et autres personnes intéressées de réfléchir sur les questions à l'étude et à contribuer à l'élaboration d'une politique.